



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

**Monsieur le Président
Communauté de communes du Sud
Gironde
Parc d'activités du Pays de Langon
21 rue des Acacias
CS30036 Mazères**

33 213 LANGON

Bègles, le 22 novembre 2017

Dossier suivi par : Marie-Armelle Fouéré
Téléphone : 05.56.01.73.44
Courriel : ma.fouere@inao.gouv.fr

Objet : Révision carte communale Saint-Pardon de Conques

Monsieur le Président,

Par courrier reçu le 13 novembre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, un dossier contenant le projet de révision de la carte communale de la commune de Saint-Pardon de Conques.

La commune de Saint-Pardon de Conques est située dans l'aire géographique des AOC « Graves », « Graves supérieures », « Bordeaux », « Bordeaux supérieur » et « Crémant de Bordeaux ».

La révision de la carte communale est motivée uniquement par l'inscription d'un projet de construction de chalets touristiques proche du golf « Graves et Sauternais », et non par la révision générale de la carte communale qui s'inscrit dans la procédure de PLUi en cours. Ce projet se situe en dehors de toute aire délimitée en AOC.

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence sur les AOC concernées.

Ces précisions apportées, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

*Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué Territorial INAO Aquitaine Poitou-Charentes,
Laurent FIDELE*

INAO - Délégation Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes

SITE DE BORDEAUX
"PORTE DE BEGLES"
Bâtiment A, 3^{ème} étage
1, quai Wilson
33 130 BEGLES
TEL : 05 56 01 73 44 / TELECOPIE : 05 56 01 05 74
www.inao.gouv.fr